

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 149 (2004)
Heft: 1-2

Vorwort: De l'Armée 95 à l'Armée XXI : le passage
Autor: Weck, Hervé de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Janvier/Février 2004

Pages

Editorial

- De l'Armée 95 l'Armée XXI: le passage 3

Situation politico-militaire

- La menace transversale du futur (1) 6
- Le problème des massacres de masse 12
- Désaccord transatlantique; impression d'un diplomate 17

Armées étrangères

- Etats-Unis: vers une nouvelle doctrine nucléaire? 23
- Les forces armées des Etats-Unis (9) 28
- L'armée luxembourgeoise (1) 31
- L'armée iranienne sous influence politique et religieuse 36

Forces aériennes

- Le présent et le futur des Forces aériennes suisses 39
- Les «Projets» de l'artillerie suisse 43

Coopération

- «La Suisse accueille avec le cœur» 46

Politique de défense

- Législation sur les armes, vers une grosse bêtise? 48

Compte rendu

- Le volume 2 du «DHS» 51

Nouvelles brèves

53

Revue des revues

56

SSO: comité central

I-II

RMS-Défense Vaud

III-VI

De l'Armée 95 à l'Armée XXI: le passage

Le mardi 16 décembre, la cérémonie marquant le passage de l'Armée 95 à l'Armée XXI a eu lieu à la patinoire l'Arena. Pour l'occasion, ce haut lieu sportif, qui accueille en temps ordinaire les grands matches de hockey sur glace du SC Berne, était métamorphosé en salle de congrès.

Etais-ce ce «coup de baguette magique» qui avait amené à 1,2 million de francs le coût de la manifestation, couverts, il faut le dire, aux trois quarts par des mécènes. Quelque cinq mille personnes non invitées avaient payé dix francs leur entrée à un «spectacle» d'une quarantaine de minutes. Au Département, il n'y a pas que des dépensiers, il y a des «épiciers» dépourvus de psychologie!

Le passage de l'Armée 95 à l'Armée XXI représente une véritable mutation, une «révolution dans les affaires militaires» suisses que l'environnement socio-économique et la menace justifient pleinement! A un tel moment, on attend une cérémonie forte en symboles, un moment d'émotion patriotique qui marque dans les cœurs le passage d'un témoin.

Malgré la présence de nombreux militaires en tenue de combat, la cérémonie trop civile, peut-être par souci «d'acceptance», nous a laissé sur notre faim... Pourtant, convenons qu'on avait pensé à marquer officiellement le passage, à rappeler que les systèmes précédents se justifiaient par les conditions de l'époque. N'avait-on

pas omis de le faire lors du passage de l'Armée 61 à l'Armée 95?

La cérémonie du 16 décembre 2003 s'inspire incontestablement de l'Hommage aux drapeaux du 19 août 1945 devant le Palais fédéral, voulue par le général Guisan contre l'avis du Conseil fédéral. Le Général avait choisi un lieu plus parlant, pas une salle de congrès... Les drapeaux et les étendards des formations de l'Armée XXI passent devant le conseiller fédéral Samuel Schmid, et le commandant de corps Christophe Keckeis, nu-tête (dans les Forces aériennes, on n'a pas l'habitude d'être couvert!). Ceux des formations de l'Armée 95 sont restés dans la salle, entre les spectateurs payants et les invités. Il y a aussi les fanions des commandants des Grandes Unités qui marquent l'emplacement du commandant mais sans aucun officier général devant eux! Heureusement que les fanions n'ont pas passé devant Samuel Schmid.

Personne ne l'ayant dit, combien de spectateurs et de téléspectateurs savent-ils que le général Guisan a défendu avec opiniâture la création d'un

poste d'inspecteur de l'armée ? Sa proposition, les politiques l'ont refusée, préférant perpétuer en temps de paix la tradition du Conseil de guerre propre à l'ancienne Confédération, rebaptisé Commission de défense nationale... Dès lors, les spectateurs peuvent se demander ce que vient faire là le fanion du général Guisan que Samuel Schmid remet solennellement à Christophe Keckeis comme nouveau fanion du chef de l'Armée XXI. La dimension symbolique et émotionnelle du geste leur échappe, comme le fil rouge de la cérémonie, partant la volonté politique de continuité, l'attachement à une personnalité mythique restée présente dans le cœur de très nombreux Suisses, particulièrement de ceux qui ont fait du service actif entre 1939 et 1945.

Selon certains et pas des moindres, cette remise est déplacée : on aurait pu créer un fanion pour le premier Chef de l'armée que l'on aurait pu nommer «Chef de la défense» comme dans la plupart des pays francophones. Il y a à Berne des traficoteurs de numéros d'incorporation, des technocrates sans culture militaire, des brigadiers et des divisionnaires qui n'ont jamais commandé.

Si l'*Hymne national* est chantée dans les quatre langues nationales, on aurait aimé que Samuel Schmid s'exprime en français et en italien et que, dans son allocution, Christophe Kec-

keis, pourtant un Romand, ne se contente pas d'un petit paragraphe en italien et en français. Les minorités sont susceptibles, c'est un fait, mais il faut convenir qu'on les oublie souvent, surtout depuis que, partout, l'anglais s'est imposé.

En Suisse, on n'est pas fort dans le domaine des cérémonies militaires. Cela n'est pas nouveau ! Quoi qu'il en soit, il faut convenir que les étapes de la cérémonie qui ont marqué la dissolution du corps d'armée de campagne n'ont pas révélé ce genre de lacune. Le château de Jegenstorf, QG du général Guisan, la caserne de Berne, la cour d'honneur de Colombier, le plateau des Combremonts, le parc devant le château de Morges, la pelouse de la maison du général Guisan à Verte-Rive sont de hauts lieux symboliques propices à des cérémonies patriotiques sans aucun passésisme, ouvertes sur le futur et le progrès. L'opération de dissolution et de transformation ne portait-elle pas le nom de code «CHRYSLIDE» ? Le commandant de corps Alain Rickenbacher et son chef d'état-major, le brigadier Michel Chabloz, ont su donner un «fil rouge» à ces différentes «haltes horaires» et montrer en quoi celui que beaucoup appelle simplement le Général est resté actuel dans ses conceptions, ses idées et ses attitudes.

Le 10 décembre, la nuit est tombée sur la pelouse de Verte-Rive et la phase finale de la

dissolution du corps d'armée de campagne commence... Les commandants des Grandes Unités remettent leur fanion de commandement à leur supérieur hiérarchique. Après une salve du contingent à pied des Milices vaudoises et la belle *Marche des mercenaires*, les porte-fanion s'embarquent dans le silence et partent au large sur le lac, sous le faisceau de plus en plus pâle d'un projecteur. L'émotion est à son comble !

Ces critiques et ces louanges ne sont pas celles d'un nostalgique obsédé par le «bon vieux temps». Elles ne concernent pas l'Armée XXI, dans laquelle le vétéran de l'Armée 61 et de l'Armée 95 a pleine confiance. A condition que les «technocrates de Berne» sortent de leur bureau et cherchent le contact avec la base, que les moyens financiers correspondent aux besoins prouvés, que les conditions faites aux instructeurs permettent d'augmenter leur nombre et d'améliorer leur moral, que l'obligation de servir reste générale, que le «cancer» des dispenses connaisse une rémission dans les bataillons, que les militaires ne restent pas une main-d'œuvre bon marché pour des manifestations plus ou moins importantes et que les officiers, quel que soit leur rang, ne proviennent pas en majorité des rangs de l'administration militaire.

Colonel Hervé de Weck